



Le père de mon fils m'empêche d'avoir des contacts

Par **magali godart**, le **15/04/2009** à **11:42**

Bonjour, nous sommes passés devant le jaf et il a été conclu que je pouvais le prendre 1we/2 et la moitié des vacances mais en aout 2008, j'ai été dans l'incapacité. j'ai téléphoné au père à maintes reprises mais il n'a jamais décroché. depuis, j'ai fait l'erreur d'être repartie vivre en belgique (mon pays d'origine) sans avoir prévenu le jaf. son père refuse tt contacts à l'amiable. il s'est remarié et veut garder notre fils pour eux. que puis-je faire? merci de me répondre, je souffre énormément de ne pas voir théo qui n'a que 7 ans et qui ne doit pas comprendre et culpabiliser